

16<sup>o</sup> 33  
 Brogniart  
 Alphonse Joseph  
 enfant légitime

L'an mil huit cent trente cinq, le cinquième jour du mois de  
 Décembre, à dix heures du matin, l'airdevant nous Louis Joseph  
 Robert, Maire et officier de l'état civil de la Commune de  
 Nérymes, canton de Saint Omès (Sud), arrondissement de  
 Saint Omès Département du Bas de la Saïe, a comparu  
 Jean Baptiste Brogniart, âgé de trente trois ans,  
 ouvrier papeter, domicilié en cette Commune, lequel nous

a présenté un enfant du sexe masculin, né en cette dite  
 Commune aujourd'hui à deux heures la nuit, de lui déclarant  
 et de Catherine Josepha Lheureux, âgée de trente sept ans,  
 son épouse, au domicile du déclarant, auquel enfant il  
 a été donné les noms de Alphonse Joseph le présent  
 acte a été rédigé en présence de Louis Joseph Winstrebert,  
 âgé de quarante ans, instituteur, et d'Albert Joseph  
 Beauchant, âgé de quarante sept ans, ouvrier char-  
 pentier tous deux domiciliés en cette Commune et ont  
 les noms et le comparant signé avec nous le présent  
 acte, après lecture faite

16<sup>o</sup> 34

Alphonse Joseph Brogniart  
 Louis Joseph Winstrebert  
 Albert Joseph Beauchant  
 Robert